

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

Séance du : 3 avril 2023
Président : M. Marco CARENZA
Rapport sur : Préavis N° 2022/82
Rapporteur : M. Olivier MONGE

LE CONSEIL COMMUNAL DE NYON

vu le préavis N° 2022/82 concernant les crédits supplémentaires - 2^e série au budget 2022,
ouï les conclusions du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,
attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

décide :

- d'octroyer au Service de la culture un crédit supplémentaire de CHF 50'000.-, partiellement compensé comme suit :

Compte N° 157.3012.00 – <i>Musées : ressources transversales - Salaires personnel auxiliaire</i>	CHF 50'000.-
<i>Compensé par :</i>	
Compte N° 155.3011.00 – <i>Musée du Léman : Traitements</i>	CHF -4'600.-
Compte N° 130.4361.00 – <i>Service du personnel : Remboursement de traitements</i>	CHF -22'500.-
Effet "net" du crédit	CHF 22'900.-

- d'octroyer au Service des sports, manifestations et maintenance un crédit supplémentaire de CHF 100'000.- entièrement compensé comme suit :

Compte N° 340.3012.00 – <i>Maintenance : Salaires personnel auxiliaire</i>	CHF 100'000.-
<i>Compensé par :</i>	
Compte N° 340.4361.00 – <i>Maintenance : Remboursement de traitements</i>	CHF -29'000.-
Compte N° 130.4361.00 – <i>Service du personnel : Remboursement de traitements</i>	CHF -71'000.-
Effet "net" du crédit	CHF 0.-

3.	d'octroyer aux Services industriels deux crédits supplémentaires de CHF 270'000.- et CHF 79'000.- respectivement, entièrement compensés comme suit :		
	Compte N° 810.3135.00 – <i>Service des eaux : Achats matériel pour ventes à particuliers</i>	CHF	270'000.-
	<i>Compensé par :</i>		
	Compte N° 810.4356.01 – <i>Service des eaux : Ventes marchandises à particuliers</i>	CHF	-270'000.-
	Effet "net" du crédit	CHF	0.-
	Compte N° 820.3080.00 – <i>Coûts d'exploitation du réseau : Personnel temporaire</i>	CHF	79'000.-
	<i>Compensé par :</i>		
	Compte N° 130.4361.00 – <i>Service du personnel : Remboursement de traitements</i>	CHF	-79'000.-
	Effet "net" du crédit	CHF	0.-
4.	d'octroyer au Service des ressources humaines deux crédits supplémentaires de respectivement CHF 80'000.- et CHF 98'000.- partiellement compensés comme suit :		
	Compte N° 130.3011.00 – <i>Service du personnel : Traitement</i>	CHF	80'000.-
	<i>Compensé par :</i>		
	Compte N° 130.4361.00 – <i>Service du personnel : Remboursements traitements</i>	CHF	-12'000.-
	Effet "net" du crédit	CHF	68'000.-
	Compte N° 130.3012.00 – <i>Service du personnel : Salaires personnel auxiliaire</i>	CHF	98'000.-
	<i>Compensé par :</i>		
	Compte N° 130.4361.00 – <i>Service du personnel : Remboursement de traitements</i>	CHF	-98'000.-
	Effet "net" du crédit	CHF	0.-
5.	d'octroyer au Service de l'environnement trois crédits supplémentaires de respectivement CHF 80'000.-, CHF 79'000.- et 64'000.- partiellement compensés comme suit :		
	Compte N° 440.3114.00 – <i>Service de l'environnement : Achats machines, matériel</i>	CHF	80'000.-
	<i>Compensé par :</i>		
	Compte N° 171.3145.00 – <i>Piscine de Colovray : Entretien travaux Espaces Verts</i>	CHF	-20'000.-
	Compte N° 175.3145.00 – <i>Stade de Marens : Entretien travaux Espaces Verts</i>	CHF	-15'000.-
	Compte N° 341.3145.00 – <i>Bâtiments scolaires primaires : Entretien travaux Espaces Verts</i>	CHF	-20'000.-
	Compte N° 440.3145.02 – <i>Service de l'environnement : Entretien installations existantes</i>	CHF	-25'000.-
	Effet "net" du crédit	CHF	0.-
	Compte N° 440.3145.03 – <i>Service de l'environnement : Entretien surfaces domaine public</i>	CHF	79'000.-
	<i>Compensé par :</i>		
	Compte N° 174.3145.00 – <i>Centre sportif le Rocher : Entretien travaux Espaces Verts</i>	CHF	-3'000.-
	Compte N° 355.3145.00 – <i>Bâtiments patrimoine financier : Entretien travaux Espaces Verts</i>	CHF	-12'000.-

Compte N° 430.3145.00 – Réseau routier : Entretien aménagements extérieurs	CHF	-11'000.-
Compte N° 440.3145.05 – Service de l'environnement : Créations et restaurations	CHF	-2'000.-
Compte N° 650.3145.00 – Service du feu : Entretien travaux Espaces Verts	CHF	-2'000.-
Effet "net" du crédit	CHF	49'000.-
Compte N° 440.3012.00 – Service de l'environnement : Salaires personnel auxiliaire	CHF	64'000.-
<i>Compensé par :</i>		
Compte N° 130.4361.00 – Service du personnel : Remboursement de traitements	CHF	-22'000.-
Compte N° 440.4361.00 – Service de l'environnement : Remboursement de traitements	CHF	-42'000.-
Effet "net" du crédit	CHF	0.-

Les conclusions du préavis sont acceptées à l'unanimité.

Pour extrait conforme levé le 4 avril 2023.

l'attestent

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE NYON

Le Président :



La Secrétaire :